

ST-BREVIN. Des filets ont été posés en janvier pour rectifier le cours du Boivre

Sur la bonne voie



Le chenal du Boivre s'est creusé d'1,70 m grâce notamment aux fortes intempéries qui se sont abattues sur Saint-Brevin cet hiver. Photo PO-NA

Le premier bilan est jugé satisfaisant. Un nouveau point d'étape sera néanmoins fait au mois de septembre.

La fin d'un feuilleton de plus dix ans ? Peut-être. Les services de l'État, le syndicat d'aménagement hydraulique (SAH) du sud de la Loire et la Ville de Saint-Brevin viennent de tirer les premiers enseignements de l'expérimentation menée depuis le mois de janvier sur le Boivre. « Ils sont globalement satisfaisants » se félicite Jean Charrier, président du SAH.

Le Boivre c'est cette petite rivière qui parcourt le marais de la Giguennais avant de se jeter dans l'océan, entre les plages de l'Ermitage et des Rochelets. Mais depuis plus de dix ans, le cours d'eau

n'en fait qu'à sa tête. Son lit a progressivement dévié vers le nord de Saint-Brevin posant notamment quelques soucis de sécurité.

Les filets installés ont résisté aux forts débits et aux tempêtes

Au mois de janvier, une nouvelle expérimentation a été menée pour détourner le cours d'eau et lui redonner

une trajectoire plus directe vers la mer.

La société S-Able a été mandatée pour creuser un nouveau chenal et disposer des filets permettant d'amortir les courants et éviter l'érosion des berges. Un dispositif breveté.

Après « quelques ajustements » dicit Hervé de Villepin, directeur du SAH, l'expérimentation semble donc porter ses fruits. Les conclusions montrent que « la cote du lit du Boivre s'est forte-

ment abaissée et permet une bonne évacuation des eaux du marais par écoulement gravitaire. » Il y est également stipulé que « les filets ont résisté aux débits et aux tempêtes » du début d'année. Et que « l'érosion de la berge dans le coude est très fortement ralentie ».

Enfin, « le comblement de l'ancien lit conjugué au creusement du nouveau lit (...) empêche tout rétablissement brutal de l'écoulement. » Néanmoins, un nouveau point sera fait en septembre pour surveiller l'état du nouveau lit.

Pendant l'été, la mairie appelle toutefois à la prudence. Un balisage a été mis en place pour éviter que les plagistes ne s'approchent trop près et soient emportés par le courant.

Un œil sur la Courance

Surveillance. Alors que les problèmes liés au Boivre semblent résolus, la mairie suit avec attention le comportement d'un autre cours d'eau : la Courance. Il dévie également de son cours originel. Certes la rivière est plus modeste. Malgré cela Yannick Haury suit son évolution. Une étude est en cours de finalisation et pourrait aboutir à la mise en place de filets semblables à ceux installés le long du Boivre.

Nicolas Aufauvre

Pensez à lire
10/07/14